

En ne tenant pas votre comptabilité,
Centrexpert réalise votre ECF
en toute *indépendance et impartialité*

POUR QUI ?

L'ECF peut être réalisé pour toutes les entreprises quels que soient la forme juridique (individuelles ou sociétés), le régime fiscal (IR ou IS), la catégorie d'imposition (BIC, BA, BNC)

*Renforce votre
sécurité fiscale*

QUELS AVANTAGES ?

Opter pour un ECF, c'est gagner en sérénité et bénéficier des avantages suivants :

- Baisse du risque d'un contrôle fiscal
- Aucune pénalité et intérêt de retard en cas de redressement sur les points examinés
- Création d'une relation de confiance avec l'Administration Fiscale
- Développe le civisme fiscale
- Protection pour un coût modeste chez Centrexpert, soit 65 €HT (*)

*Coût de l'ECF :
65 € HT (*)*

LES 10 POINTS D'AUDIT

1. Conformité du Fichier des Ecritures Comptables (FEC)
2. Qualité comptable du FEC au regard des principes comptables
3. Conformité du logiciel ou du système de caisse
4. Respect des règles sur le délai et le mode de conservation des documents
5. Régimes d'imposition (TVA et Résultat)
6. Règles de détermination des amortissements et leur traitement fiscal
7. Règles de détermination des provisions et leur traitement fiscal
8. Règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal
9. Qualification et déductibilité des charges exceptionnelles
10. Règles d'exigibilité en matière de TVA